Compte rendu de la réunion du conseil syndical du 22 mai 2024,
élargie aux responsables des secteurs.

Membres du Conseil présents :
-Mmes Le Moign,
-Mme Maggi,
-Mme Paris,
-M.Mérel,
-M.Tison.

Membres absents excusés :
- Mme Corneloup
- Mme Prinçay,
- M. Montaigne,
- M. Payen,

- Mme Bassir, membre absent.

Responsables des secteurs présents:
-Mme Bouvier,
-Mme Lesaux,
-Mme Metayer.

En la présence de Mme Lagoute, gestionnaire syndic.

1) Déchets verts :

La nouvelle politique de collecte des déchets verts mise en place par Tri-Action vise à supprimer les sacs papier au profit de bacs individuels 240 l, bacs auxquels ne sont pas éligibles les résidents desservis par la collecte interne. La suppression des sacs, l'absence de bacs individuels posent collectivement aux résidents de « l'intérieur » le problème de l'entrepôt et de l'acheminement des déchets verts vers un point de collecte.Le syndic et le Conseil syndical ont fait valoir la complexité de la situation auprès des instances gestionnaires, qui, après nos différentes interventions, encouragent la demande de composteurs individuels et nous proposent finalement un retour possible aux sacs papier, étant entendu qu'il incombe à chacun d'en assurer l'achat.

Par conséquent, une vingtaine de bacs de 240 l seront commandés par notre syndic et entreposés dans notre local poubelle, qui sera désormais fermé et accessible aux seuls professionnels qui en auront la responsabilité. Les sacs seront à nouveau collectés,sur les points de collecte habituels, par notre entreprise prestataire, le vendredi matin, et seront déposés par ses soins dans les bacs dédiés, au niveau du local .

En attendant la livraison d'une vingtaine de bacs 240 l pour usage collectif et l'information qui sera donnée par le syndic quand le système sera opérationnel, la collecte continuera à s'effectuer via les sacs papier restants ou achetés sur les voies publiques J. Jaurès ou J. Brestel **le lundi matin.**

Nos instances gestionnaires de service public seront à nouveau interpellées sur la dépense contrainte par l'achat de sacs pour « les résidents de l'intérieur ».

2) Espaces verts :

Un tour de copropriété a été effectué avec le responsable de l'entreprise Espace Déco pour état des lieux. Il sera bi-mensuel. Les conditions météorologiques ont favorisé une croissance rapide des végétaux. Les massifs vont être nettoyés des mauvaises herbes qui les envahissent.Un planning global des interventions a été demandé à l'entreprise.Les tailles interviendront en juin.
Des plots vont être à nouveau posés là où ils sont tombés ou dégradés et là où les manœuvres des véhicules se font au détriment des espaces verts communs déjà fragilisés.

3) Travaux votés en AG :

Les travaux votés en Assemblée générale, n'ayant fait l'objet d'aucune action en contestation dans le délai des 2 mois imparti aux oppositions, les ordres de service vont être adressés aux entreprises.

4) Electricité :

Des défaillances subsistent au niveau de l'éclairage extérieur, notamment autour de l'aire de jeux de l'immeuble Maubuisson.L'ordre de service a été donné pour une investigation qui permette de résoudre au plus vite ce problème récurrent .
L'armoire électrique accidentée à la sortie du garabe B va être changée.

Les travaux de finalisation des équipements des garages B et C pour pose de prises destinées au rechargement des véhicules électriques sont toujours en attente, les cablages n'étant pas effectués par EDF. Une nouvelle relance a été faite.

Des devis vont être demandés pour pose de blocs de secours obligatoires dans les garages.

5) Immeuble Maubuisson :

L'état de la chaufferie est négligé. L'entreprise responsable de l'entretien va être relancée par le syndic.
Les colis livrés ont souvent pour conséquence l'endommagement des boîtes aux lettres privées.Une affichette va être apposée pour conseiller plutôt le choix d'un point relais pour les livraisons.
Des plots vont être positionnés devant la porte n°3 pour éviter le stationnement des véhicules aux abords du hall d'entrée et permettre une circulation aisée des piétons pour les entrées et sorties de l'immeuble.

La prochaine réunion est fixée au **jeudi 20 juin**.

Bien cordialement.

La Présidente du conseil syndical,
Joelle Le Moign